

Inégalités : les chiffres de la crise

Article publié dans *L'Anticapitaliste* - 344
(07/07/2016)



Un diagnostic sans surprise qui impose une conclusion : sortir du capitalisme est une nécessité pour que chacun puisse vivre dignement sans craindre de plonger dans la pauvreté.

La hausse du niveau de vie stoppée par la crise !

La hausse tendancielle du niveau de vie depuis l'après-guerre s'est fracassée sur le mur de la crise de 2008 et de la longue dépression dans laquelle nous sommes plongés depuis lors. Le niveau de vie d'un ménage est le revenu disponible (après redistribution) rapporté au nombre d'unités de consommation (pour prendre en compte la taille du ménage). Alors que le niveau de vie médian (celui au-dessus duquel se situe la moitié de la population, l'autre moitié se situant au-dessous) avait augmenté de 18 % entre 1996 et 2008, il a baissé de 1,1 % entre 2008 et 2013, et même de 3,5 % pour les 10 % les plus pauvres. Sur la même période, le niveau de vie médian a baissé de 18 % en Espagne et de 39 % en Grèce. Dans ces deux pays, les inégalités ont par ailleurs augmenté, ce qui signifie que le niveau de vie des plus pauvres a baissé encore davantage.

Stabilité des inégalités

Alors qu'on observe une hausse des inégalités dans la plupart des pays, elles ont globalement stagné en France depuis 2008. Entre 2008 et 2011, elles ont augmenté : le niveau de vie des 40 % les plus pauvres a baissé (hausse du chômage) alors qu'il a augmenté pour les 60 % les plus riches. Entre 2011 et 2013, elles ont diminué en raison du repli des revenus du patrimoine, qui constituent une partie importante du revenu des plus riches : baisse des revenus de l'assurance vie en 2012 et baisse des dividendes en 2013.

Hausse de la pauvreté

Le taux de pauvreté monétaire (est pauvre celui qui a un niveau de vie inférieur à 60 %

du revenu médian) a progressé de 0,7 point depuis 2008 (et de 1,4 point depuis 2004 – un point bas historique), s'établissant à 14 % même s'il a baissé en 2012 et 2013. D'après les dernières estimations, il devrait progresser légèrement en 2014. Il reste inférieur à la moyenne de l'Union européenne (17,2 %).

Pour compléter le taux de pauvreté monétaire (indicateur de pauvreté relative), l'Insee estime le taux de « pauvreté en condition de vie » en déterminant la proportion de ménages qui ne dispose pas des éléments essentiels au bien-être matériel élémentaire (indicateur de pauvreté absolue). Ce taux a augmenté en 2013 pour atteindre 12,5 %, le niveau de 2007. Alors que l'Insee estime le nombre de sans-domicile à 66 300 en 2012, un quart de ceux-ci avaient un emploi. Dans la France d'aujourd'hui, on peut donc avoir un emploi et vivre dans la pauvreté absolue au point de ne plus pouvoir se loger.

La pauvreté frappe surtout les immigrés, les familles monoparentales et nombreuses

La pauvreté frappe prioritairement les familles nombreuses et les familles monoparentales (qui sont à 86 % des femmes seules avec enfants

¹). Ainsi, le taux de pauvreté pour les familles monoparentales avec plus d'un enfant est de 41,5 % et celui des couples avec 3 enfants ou plus est de 22,6 %. Il n'est que de 6,2 % pour les couples sans enfant. Contrairement à une certaine légende sur la générosité de la politique familiale, les allocations familiales et le quotient familial compensent très partiellement la perte de niveau de vie qu'entraîne la présence des enfants. à l'instar de la pauvreté monétaire, la pauvreté de conditions de vie concerne principalement les familles monoparentales (30,6 %, en hausse de 3,4 %) et frappe davantage les plus jeunes.

Les immigrés sont durement frappés par la pauvreté. Le taux de pauvreté des ménages immigrés est de 37,6 % contre 11,2 % pour les ménages non immigrés. à catégorie socioprofessionnelle identique, les ménages immigrés ont un revenu disponible 22 % inférieur aux ménages non immigrés (33 % avant redistribution).

Les promesses du capitalisme en crise : encore plus de misère et d'inégalités

Les conséquences sociales de la crise sont encore à venir. Le gouvernement français cherche à mettre en place les « réformes structurelles » qui ont été mises en place ailleurs, et dont la loi travail n'est que la pointe avancée. Elles produiront les mêmes effets : explosion des inégalités, hausse de la pauvreté, qui ont été jusqu'à présent relativement contenues en France.

Les travailleurs n'ont pas que leurs chaînes à perdre. Mais leurs intérêts sont antagoniques à ceux des capitalistes. On peut d'ailleurs noter que le taux de détention de valeurs mobilières (actions, obligations) est passé de 24,2 % en 2004 à 16,5 % en 2015. Ce chiffre suffit à anéantir le mythe de la démocratisation de l'actionariat. La grande masse des travailleurs disposent donc uniquement de leurs salaires pour vivre, et ils ont intérêt à l'expropriation des actionnaires pour prendre le contrôle des moyens de production, et par-là même se garantir un salaire à vie et satisfaire leurs besoins.

1 http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1195

Gaston Lefranc, le 8 juillet 2016